

## L'avènement de la cinquième république

In: Vingtième Siècle. Revue d'histoire. N°62, avril-juin 1999. pp. 150-152.

---

Citer ce document / Cite this document :

Ulrich Raphaële. L'avènement de la cinquième république. In: Vingtième Siècle. Revue d'histoire. N°62, avril-juin 1999. pp. 150-152.

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/xxs\\_0294-1759\\_1999\\_num\\_62\\_1\\_4539](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/xxs_0294-1759_1999_num_62_1_4539)

---

(Jean-Yves Carlier) et une approche biographique (Patrick Galliou sur Augustin Hamon) tandis que les communications sur les médecins (Thierry Fillaut) et les élites ouvrières (Claude Geslin) posaient la question de l'émergence et du maintien d'élites dont on peut se demander s'il s'agit également de notables ou non.

Cette double problématique, caractéristiques des notables politiques et formation d'élites dans d'autres milieux, se retrouve dans le contenu de la deuxième journée centrée sur le 20<sup>e</sup> siècle. Aussi bien Denis Peschanski, dans son évocation synthétique des élites locales françaises, que Christian Bougeard dans celle des notables de l'Ouest breton ont nuancé la notion de rupture en 1940, puis en 1944, et montré la complexité chronologique, géographique et politique du renouvellement des élites et notables des années 1930 aux années 1950. Cette notion de renouvellement apparaît également importante à l'échelle municipale (Pierre Le Goïc sur Brest d'après guerre) et constitue l'un des constats principaux de l'enquête dirigée par la sociologue Anne Guillou sur les maires du Finistère élus en 1995, 43 % des communes ayant alors changé de maire, une proportion jugée très importante par les historiens. Les éclairages fournis par Jacqueline Sainclivier sur les notables bretons et Jean-Marie Guillon sur les notables provençaux ont confirmé la pertinence de la notion de cultures politiques différentes selon les lieux et évoluant dans le temps alors que les communications d'Yvon Tranvouez sur la mouvance de l'action catholique et de Bernard Bruneteau sur la paysannerie élargissaient le champ des milieux concernés, soulignant l'une le poids du système catholique et l'autre le processus de formation d'une paysannerie technicienne.

Sous une apparente diversité, « le constant recoupement des analyses », selon l'expression de Christian Bougeard en conclusion de ces journées, en confirmait

l'unité ainsi que l'intérêt d'une double rencontre entre les disciplines et entre les générations de chercheurs.

*Marie-Thérèse Cloître*

## L'AVÈNEMENT DE LA CINQUIÈME RÉPUBLIQUE

À l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de la Constitution, un important colloque s'est tenu à Reims sous l'égide des Archives de France, de la Fondation Charles de Gaulle et de l'université de Reims, les 5 et 6 octobre derniers. Rassemblant des historiens français et étrangers, des juristes et un grand nombre d'acteurs directs de 1958, ces deux journées ont permis d'affiner la connaissance des événements de l'année 1958 et d'en examiner la trace dans la pratique institutionnelle et les mentalités politiques jusqu'à ce jour.

La première demi-journée, « D'une République à l'autre », fit le point sur l'enchaînement des événements, la crise de la Quatrième République et les premiers actes de la République naissante. Après les exposés de Paul-Marie de La Gorce, Serge Berstein et Georgette Elgey sur les événements de 1958, les débats permirent aux témoins d'apporter quelques précisions ; en particulier, Olivier Guichard et Francis de Baecque évoquèrent les attitudes respectives de Charles de Gaulle et du président Coty durant les semaines cruciales du printemps 1958. Didier Maus disséqua la naissance de notre constitution : la rapidité du processus d'élaboration, favorisée par le secret des discussions (ce qui fut confirmé, lors du débat, par Raymond Janot) et la cohérence des équipes ; le contenu de cette constitution mêlant les apports gaulliens et une réflexion fructueuse sur les faiblesses de la Quatrième République. Jean-Pierre Dubois résuma l'esprit des ordonnances prises entre mai 1958 et janvier 1959, les comparant à celles

de 1944-1945 et y voyant un foisonnement d'activité réformatrice.

Une seconde séance consacrée au « Rétablissement de l'autorité de l'État » montra combien la situation était troublée en 1958 : les incertitudes et la confusion des pouvoirs en Algérie (Guy Pervillé), une armée dans le doute et peu à l'unisson du reste du corps civique (général André Bach), une certaine récession économique (Jean-Marie Thiveaud). Après l'exposé d'Albert Bourgi sur l'Afrique, Yves Guéna, Michel Aurillac et Raymond Janot, tout en s'interrogeant sur le bien-fondé de la Communauté de 1958, notèrent qu'elle a permis de conserver des relations particulières entre la France et ses anciennes colonies d'Afrique. Enfin Maurice Vaïsse, analysant la nouvelle politique étrangère, montra que Charles de Gaulle, tout en se présentant comme le contempteur de la Quatrième République, s'en fit l'héritier au moins en partie : si la rupture est nette dans les relations de la France avec l'OTAN et les États-Unis, la continuité l'emporte dans la construction européenne et les relations avec le reste du monde.

La troisième demi-journée permit de réfléchir sur « L'opinion en France en 1958 » et « L'opinion à l'étranger ». En France : Éric Duhamel analysa les élections de 1958 et conclut que de la Quatrième à la Cinquième République, on avait changé de système partisan et qu'étaient apparus la bipolarisation et le fait majoritaire. Philippe Buton puis Roland Sadoun, à partir des rapports mensuels des préfets sur l'état de l'opinion et des sondages politiques, montrèrent l'état d'incertitude de l'opinion du début de 1958 : elle est lasse de la guerre d'Algérie, des problèmes économiques, des ennuis du régime ; elle adhère au retour de De Gaulle, en montrant, selon Philippe Buton, un soulagement mais aussi une certaine apathie. Les témoins de cette époque apportèrent au débat leur propre analyse de cette opinion publique. Cinq historiens étrangers exposèrent ensuite comment les événements de 1958, le re-

tour du général de Gaulle et le changement de régime avaient été perçus dans leurs pays respectifs : Charles Cogan pour les États-Unis ; Mikhaïl Narinski pour l'Union Soviétique ; Hans-Peter Schwarz pour la RFA (en retraçant surtout l'évolution de l'attitude d'Adenauer) ; Anne Deighton pour le Royaume-Uni ; Gaetano Quagliariello enfin pour l'Italie. Le point commun de ces cinq interventions étrangères fut de nous montrer la perplexité dans laquelle le retour de Charles de Gaulle et le changement de régime avaient plongé les dirigeants étrangers, puisque leurs interprétations sur le nouveau responsable des affaires et sur la future politique étrangère de la France étaient parfois radicalement opposées.

La dernière séance de ce colloque s'interrogea : « République nouvelle ? République de toujours ? ». François Cochet et Jean-Pierre Husson avaient réalisé un sondage auprès des élèves de Première et de Terminale dans l'académie de Reims, sur les connaissances et la perception du général de Gaulle, de 1958 et de la Cinquième République. Ils conclurent à des lacunes en termes de connaissances (de Gaulle est beaucoup plus présent comme l'homme de la seconde guerre mondiale que comme celui de 1958 ou l'inventeur de la Cinquième République), et aussi en termes de vocabulaire, en particulier pour le vocabulaire institutionnel. Dans le débat, Pierre Lefranc fit remarquer que si les élèves montrent peu d'intérêt pour la Constitution, c'est peut-être parce qu'elle ne soulève plus de problèmes. Odile Rudelle s'interrogea sur « De Gaulle et le processus historique ». Au cours d'une table ronde sur « La Cinquième République et la tradition républicaine » s'exprimèrent successivement – et fortement – Maurice Agulhon, Pierre Lefranc, Claude Nicolet, Pierre Maillard, François Luchaire et Stéphane Hessel, chacun exposant sa conception de la tradition républicaine. Didier Maus, chargé de conclure ce riche colloque, estima que l'on avait abouti à une

meilleure connaissance des faits précis de 1958, mais qu'il demeurerait des controverses : sur la nature du 13 mai, sur la tradition républicaine et sur la mémoire collective.

*Raphaële Ulrich*

## AUTOUR DE L'ANNÉE 1928

Enchâssé entre deux périodes particulièrement troublées, il existe dans le déroulement de l'entre-deux-guerres en France un court moment de pause, de stabilisation et même d'innovation dont l'année 1928 constitue à la fois la médiane et le symbole. Cette année 1928 a fourni, au mois de novembre dernier, le sujet d'une journée d'étude organisée conjointement par l'université de Paris I, le Musée social et l'Union nationale des fédérations d'organismes HLM. La rencontre fut, à bien des égards, une réussite. Du fait même de son organisation, parce qu'elle sut combiner des communications en forme de cadrages synthétiques (le contexte politique par Serge Berstein, le contexte économique par Michel Margairaz), un précieux panorama des archives disponibles<sup>1</sup> (E. Van der Neste de la Mission des Archives de France du ministère du Travail) et des communications traitant de sujets précis. Réussite aussi grâce au temps important laissé aux débats, richement animés par les interventions d'Antoine Prost et de Marcel Roncayolo, les deux présidents successifs de la journée. Réussite enfin par le sujet lui-même.

De prime abord, l'année 1928 est loin d'être spectaculaire. Le personnage même de Poincaré, sa majorité à rallonges dite d'« union nationale », sa politique d'apaisement, tout semble respirer un certain flou ou même un certain ennui jusque dans la forme des succès remportés (les

exceptionnels excédents budgétaires, les élections législatives, la stabilisation monétaire). Si l'on devait faire un petit reproche à l'ensemble des intervenants de la journée d'étude, ce serait d'avoir quelque peu alimenté cette impression. Car la valeur du volet social de la politique poincariste, incarné par les trois grandes lois sur les assurances sociales, l'aménagement des logements défectueux (loi Sarraut) et le financement de la construction d'habitations à bon marché (loi Loucheur), ne doit pas être minimisée ou rabattue sous le vent des circonstances. Certes, les contraintes multiples, séquelles de la guerre ou lointain passif des questions sociales laissées en panne, ont pesé sur les décisions. Certes, il n'y eut ni plan d'ensemble ni doctrine compréhensive. Certes, la période peut s'apparenter à un tournant économique et social « avorté » (M. Margairaz) laissant à d'autres périodes (Libération et Quatrième République) la gageure de la systématisation et les dividendes des grands symboles (Sécurité sociale, planification, modernisation, Trente Glorieuses). Il n'empêche. On aurait certainement gagné à replacer les diverses initiatives législatives au sein d'une généalogie plus longue du réformisme social, présent dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle dans l'ancien « parti » républicain, et porté par la génération des Siegfried, Ribot, Poincaré puis par celle des Loucheur, Sarraut et Tardieu, capables de mêler républicains modérés et radicaux-socialistes tempérés. Ce ne fut pas un réformisme de passade. Il n'y a pas à s'étonner de la capacité réformatrice des milieux conservateurs. Surtout quand l'essentiel du propos consiste à moderniser le vieil idéal de l'accession à la propriété individuelle, à rendre obligatoire le principe de l'assurance sociale tout en ménageant l'apport de la tradition mutualiste, à faire un pas vers l'idée de planification et d'aménagement régional urbain tout en continuant à placer l'individualisme et la liberté d'initiative des groupes au centre de la philosophie d'ensemble.

C'est bien d'ailleurs ce qui ressortait des

1. Notons que les Archives de France viennent de recevoir le fonds des archives privées de Pierre Laroque.